

Planifier l'intégration du végétal et de la biodiversité dans les sites patrimoniaux

3 février 2023

Angers Promenade du Bout-du-Monde, Paysagistes concepteurs : Phytolab, Crédit : Phytolab,
Prix spécial Cœur de ville Victoires du paysage 2018

Webinaire co-organisé par Plante & Cité et Sites & Cités

et s'inscrivant dans le projet ARCHE, porté par Plante & Cité et financé par :

Plante & Cité
Ingénierie de la nature en ville
Center for landscape and urban horticulture

SITES & CITÉS
L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux
REMARQUABLES
FRANCE

anct
agence nationale
de la cohésion
des territoires



VALHOR **citéVerte**
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL
PLACE AU VÉGÉTAL

DÉROULÉ DU WEBINAIRE

Planifier l'intégration du végétal et de la biodiversité dans les sites patrimoniaux

1. Rappel du cadre d'actions de Plante & Cité et Sites & Cités

Marianne Hédont, chargée de mission écologie et paysage, Plante & Cité

Christine Larousse, chargée de mission connaissance et valorisation des patrimoines, Sites & Cités

Ludovic Dedeban, chargé de mission urbanisme, patrimoines et développement durable, Sites & Cités

2. Les leviers d'actions planifier-aménager-gérer appliqués à la protection du patrimoine paysager et patrimoine architectural (*enseignements de l'étude PLAN : Végétal et planification*)

Intervenante : Sandrine Larramendy, paysagiste-concepteur et urbaniste à Plante & Cité

3. Témoignages sur l'intégration des espaces de nature dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la ville de Rochefort

Intervenants :

- Eric Bourdajaud, responsable espaces verts, Ville de Rochefort

- Céline Viaud, architecte du patrimoine, Co-gérante Atelier PAUME, élaboration du PSMV de Rochefort

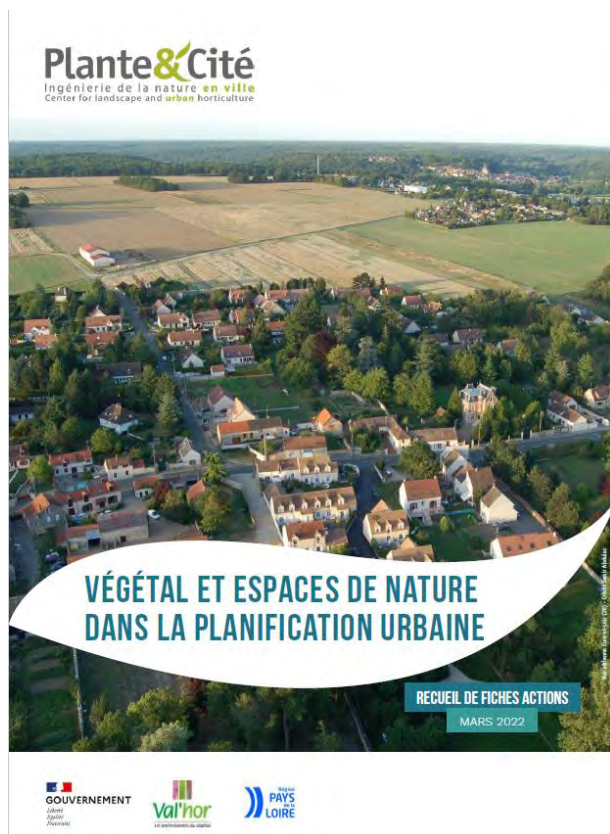


PLANTE & CITÉ

Approches intégrées Végétal, Paysage et Urbanisme

Ressources en ligne

PLAN : Végétal et planification



1 recueil de 12 fiches actions
sur les 4 domaines d'action
Connaître-Protéger-
Urbaniser mieux-
Mettre en place une gestion écologique

A télécharger

<https://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/674/>

Et pour s'inspirer : plus de 200 documents d'urbanisme et de planification

A consulter sur

www.nature-en-ville.com

Etude en cours

ARCHE : conciliation entre nature en ville & préservation du patrimoine paysager et patrimoine architectural

Une étude pluri-annuelle [2022-2025] qui repose sur le retour d'expérience et la collaboration avec les réseaux des acteurs du patrimoine.

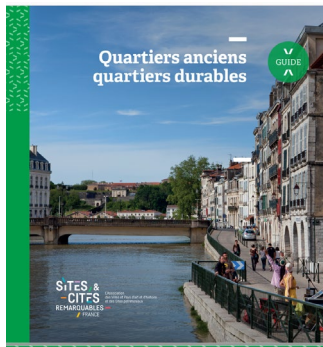
Pour en savoir plus :

<https://www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/111/>

Ce webinaire s'intègre dans le programme d'action ARCHE soutenu par l'ANCT (Action cœur de Ville) et l'interprofession VALHOR

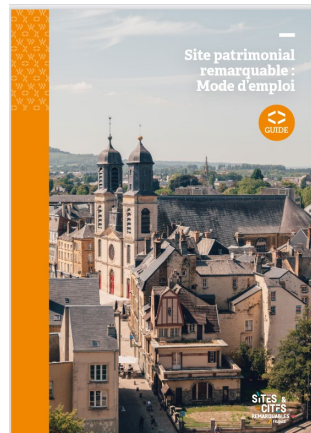
SITES & CITÉS

Ressources en ligne



Quartiers anciens, quartiers durables

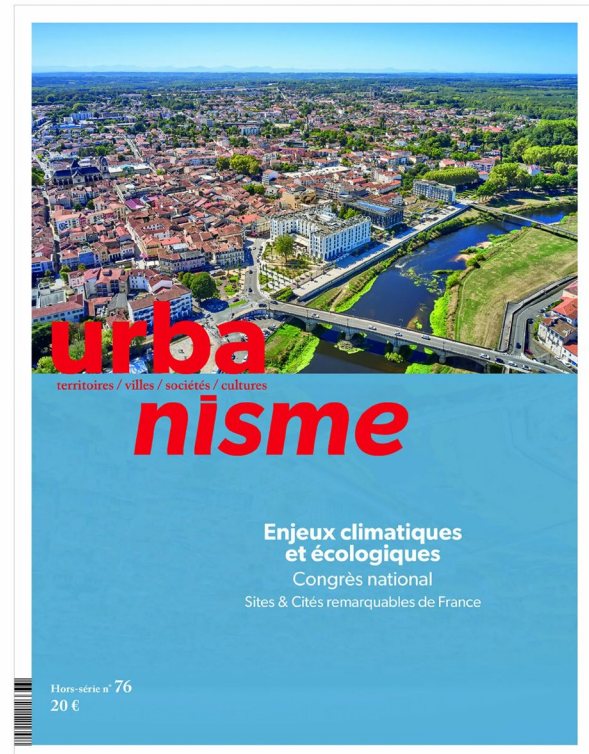
<https://www.sites-cites.fr/thematiques/quartiers-anciens-modeles-de-ville-durable/>



Le SPR, mode d'emploi

https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/11/sc-fiches-web_v7.pdf

Les actes du Congrès national 2022 :
Enjeux climatiques et économiques
Revue Urbanisme N° Spécial



LES LEVIERS D' ACTIONS ET OUTILS

pour planifier en intégrant le végétal dans les sites patrimoniaux

Panorama basé sur les enseignements de l'étude PLAN

Sandrine LARRAMENDY

Paysagiste-conceptrice Urbaniste, Plante & Cité

Chargée de l'étude PLAN et l'étude ARCHE

LES LEVIERS D' ACTIONS ET OUTILS

pour planifier en intégrant le végétal dans les sites patrimoniaux

Panorama basé sur les enseignements de l'étude PLAN

- Des enseignements et des recommandations portant essentiellement sur les PLU
- Des exemples et documents inspirants portant sur le sujet du patrimoine collectés à l'occasion de l'étude et consultable (recueil PLAN, site Nature en ville)
- Nombreux autres exemples et recommandations à venir dans le cadre de l'étude ARCHE :
 - > en 2023 : lancement d'un appel à signalement d'initiatives et d'études de cas
 - > en 2024 : des ateliers interprofessionnels d'émergence de recommandations
 - > Des livrables en fin d'étude : fiches de synthèse, exemples et documents inspirants...

POUR PENSER URBANISME ET NATURE

Les facteurs de réussite

- Actionner la diversité des leviers d'actions
« Connaître, Protéger, Urbaniser mieux, Gérer »
- Faire de l'inter-disciplinarité et du dialogue inter-services - Mobiliser les compétences
- Former et sensibiliser
- Soutenir l'action dans la durée - L'animer au quotidien



CONNAÎTRE



PROTÉGER



URBANISER MIEUX



METTRE EN ŒUVRE UNE
GESTION ÉCOLOGIQUE



En amont ou en parallèle de l'élaboration du document de planification, mener des démarches de connaissance permettant de pointer les enjeux

- ❖ Connaître les espaces de nature ainsi que le tissu urbanisé
- ❖ Partager et diffuser cette connaissance
- ❖ Mener des démarches volontaires ciblées





EXEMPLE INSPIRANT

Connaître finement son patrimoine architectural et paysager pour le protéger : l'inventaire du patrimoine architectural, urbain et paysager (IPAP)



PLUi de la Métropole européenne de Lille (59) – 95 communes

- Un atlas cartographique au 1/5000^{ème} : édifices, petit patrimoine bâti, arbre remarquable, jardins de devant, ensemble agricole...
- Protection des éléments au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- IPAP complémentaire avec l'inventaire du patrimoine écologique et naturel (IPEN) qui protège des éléments au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme : sites à chauve souris, arbres, jardins, haies, prairies, mares...
- Projet de mise en ligne d'une fiche descriptive par élément

Page extraite de l'inventaire du patrimoine métropolitain IPAP – PLU Métropole de Lille 2019



me



tes



baix

en lien avec les caractéristiques architecturales.

Les éléments remarquables en façade bâtie

Certains éléments en façade bâtie peuvent être se révéler particulièrement remarquables ou originaux : Modénatures et décors, mosaïques, murs et clôtures, voire publicités anciennes peintes ou réalisées dans la maçonnerie, animent et rehaussent l'architecture d'édifices parfois ordinaires.

Eléments patrimoniaux ponctuels (non bâtis)

.....

Arbres remarquables

Cette catégorie (et famille) identifie des arbres qui jouent un rôle important dans les paysages urbains ou ruraux, par leurs dimensions, leur rareté, leur positionnement, et l'attachement que les habitants leur portent.

Les valeurs patrimoniales principales associées aux arbres remarquables sont

- de repère : position de point de repère dans le paysage, souvent par ses dimensions et sa localisation, et participant à l'architecture des lieux
- de mémoire : évoquant un souvenir local ou une époque précise
- de savoir-faire : impliquant une technicité particulière (taille spécifique)
- de rareté : caractère unique ou rare de l'essence

► **Arbre remarquable [1]**

[LES OBJECTIFS GENERAUX]

de préservation sont de :

- Préserver leur intégrité et leur rôle structurant dans la ville ou le territoire
- Protéger leur environnement immédiat

Parmi les arbres remarquables, on compte :

Les arbres isolés ou en bouquets

Les arbres isolés peuvent se rencontrer en de nombreuses circonstances : arbre de la liberté, arbre unique d'une place, seul témoin d'un parc ou d'un jardin ancien, reliquat d'alignement ou du couple végétal marquant l'entrée d'une ancienne ferme, plantation plus récente d'un arbre remarquable...

Lorsque 50, 100 voire 150 ans séparent la plantation d'un arbre de sa contemplation contemporaine, la dimension de mémoire s'impose évidemment. Isolé, l'arbre acquiert une force complémentaire et suscite le respect : il semble dernier, en effet, à commémorer soit un événement (ou des événements) ayant profité de son ombre et de son aura, soit un espace aujourd'hui disparu. Plus récemment dans l'histoire, la plantation d'arbre unique est venue accompagner les ensembles architecturaux ou les espaces publics. Dans le paysage urbain minéral, qui caractérise les centres des villes comme ceux des villages, ces arbres qualifient et structurent l'espace : dimension et couleur du houppier, ombre et jeux de lumière, variations saisonnières, rupture de texture par rapport au bâti... Ils acquièrent dès lors une valeur de repère.

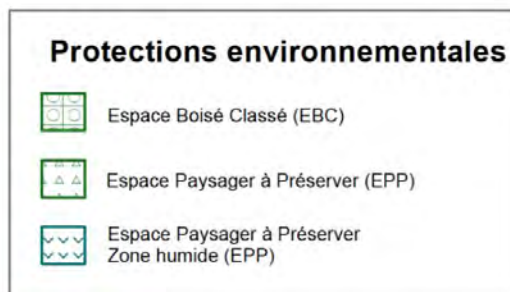
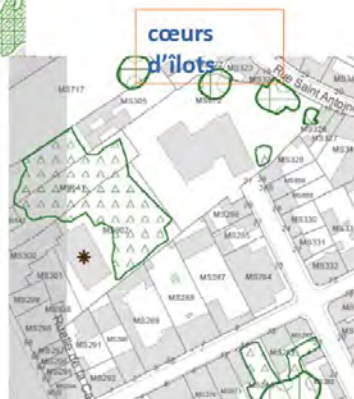


EXEMPLE INSPIRANT

Des Plans de paysage et patrimoine qui alimentent le PLUm *Nantes (44)*



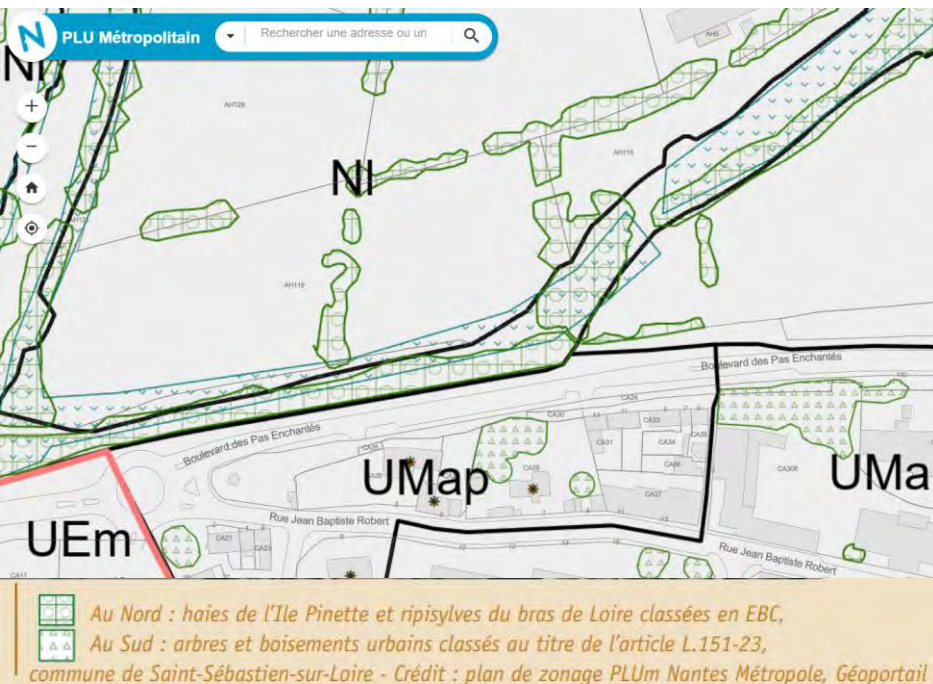
- 2016-2020 : réalisation d'un plan paysage patrimoine (PPP) par quartier, soit 11 au total
- Travail commun entre experts et citoyens : reportage photo, déambulations, séances de travail avec un paysagiste
- Des traductions réglementaires dans le PLUm, comme par exemple PPP Nantes Sud "Protéger les cœurs d'îlots" : espaces protégés sur le plan de zonage en Espaces paysagers à préserver (EPP)



Paysagistes missionnés : Agence MAP, Agence De Long en Large, Agence La terre ferme...

Les zonages et le règlement, des incontournables pour protéger le végétal et les espaces de nature

- ❖ Dans les PLU, recourir à la palette N, A, EBC, éléments de paysage à protéger au titre de l'art. L151-19 et L151-23 du code de l'urbanisme
- ❖ Dans les PSMV, recourir aux outils mobilisables pour le végétal et les espaces de nature : parc ou jardin de pleine terre, arbre remarquable, séquence, composition ou ordonnancement végétal d'ensemble, espace vert à créer ou à requalifier...
- ❖ Limiter fermement la constructibilité





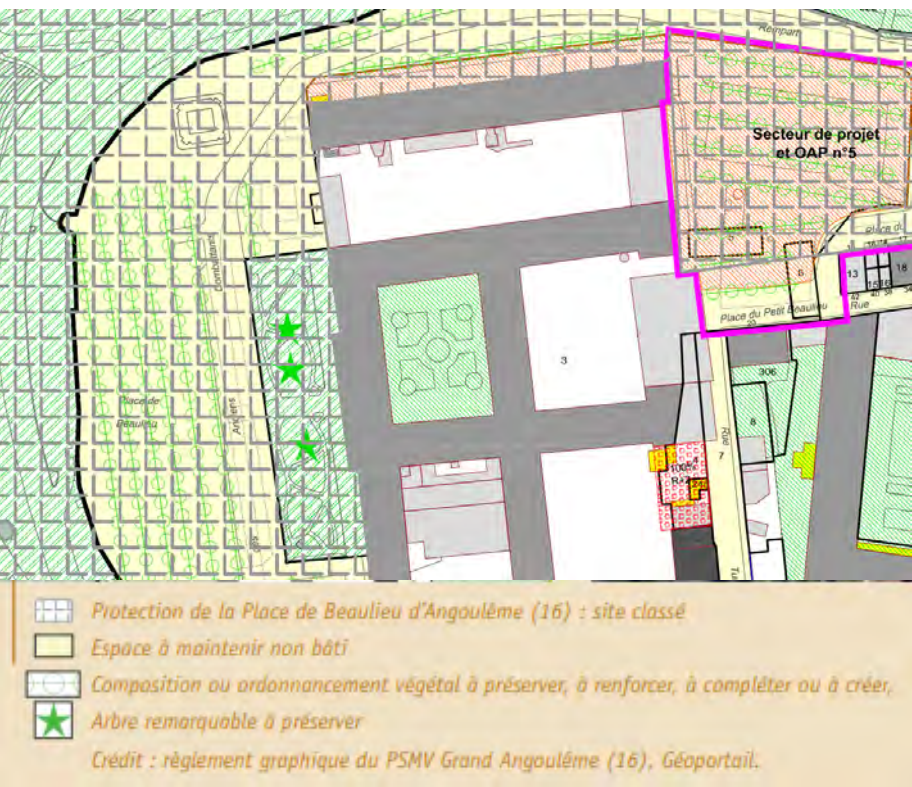
EXEMPLE INSPIRANT

Superposition de protections patrimoniales pour protéger des espaces verts arborés



Piton rocheux d'Angoulême (16)

- Place à l'extrémité du piton rocheux, offrant de très belles vues sur toute la vallée
- Protection du site via une superposition d'outils : site classé (remparts), site inscrit (ensemble du piton), PSMV
- Dans PSMV, mobilisation de différents leviers



Pour élaborer son PSMV, la collectivité a été accompagnée de l'atelier d'architecture et d'urbanisme Elisabeth Blanc et Daniel Duche, du paysagiste Jean-Marie Curvale et des consultants socio-économistes Nouveau Territoire.

Mobiliser les autres outils des PLU

- ❖ Mobiliser les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) thématiques ou sectorielles
- ❖ Mobiliser les autres outils du règlement du PLU (*CBS, obligation de plantation, règles pour les clôtures...*)
- ❖ Agir aux étapes d'instruction et de contrôle sur le terrain – Sensibiliser, accompagner les porteurs de projets



EXEMPLE INSPIRANT

Mobiliser les OAP pour préserver un patrimoine paysager

OAP thématique « Protection du patrimoine paysager »

Plui Communauté de communes Yvetot Normandie (76)



- Traite des clos mesures (cour herbue entourée d'un talus planté d'arbres) et des espaces naturels et agricoles
- Carte spatialisant les éléments de paysage auxquels s'appliquent les prescriptions
- Localisation des talus-fossés, mares et vergers à préserver

Carte de l'OAP thématique « Protection du patrimoine paysager ». Maîtrise d'œuvre : Citadia Conseil et EVEN Conseil. Crédit : Communauté de communes Yvetot Normandie (76) Even Conseil.



Schéma des éléments constitutifs d'un Clos-masure
Crédit : PLUi Communauté de communes Yvetot Normandie (76). Schéma : CAUE76.



Recourir aux autres outils du règlement de PLU

Les recommandations

- *Obligation de création d'espaces verts/de plantations/de réutilisation des eaux pluviales*
 - *Implantation / recul / inconstructibilité*
 - *Coefficient / pourcentage d'espaces de pleine terre, plantes, perméables, libres*
 - *Clôtures*
 - *Toitures et façades*
-
- Ces différentes règles peuvent favoriser la végétalisation en lien avec le bâti, la faune, sanctuariser des espaces de pleine terre, limiter l'imperméabilisation
 - Elles sont très efficaces à la condition d'être simples, de soigner leur écriture (lexique) et de contrôler leur bonne application



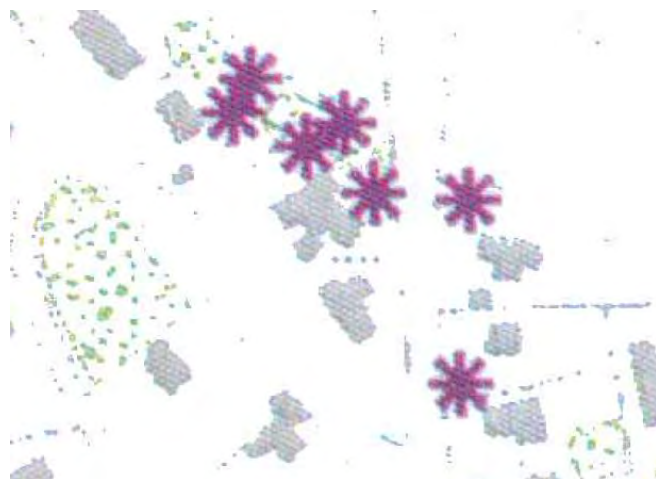
EXEMPLE INSPIRANT

Des obligations de plantations et la protection durable d'un périmètre autour des arbres



PLU du Vésinet (78)

- Au minimum 1 arbre par tranche de 100 m² d'espace libre de toute construction
- Marge de recul minimale de 5 m entre nouvelle construction et collet des arbres de haute tige
- Imperméabilisation des sols interdites à proximité des arbres dans un rayon de 3 m autour du tronc
- Pour les arbres remarquables identifiés au titre de l'Art. L.151-23 (près de 500), aucune construction ne doit empiéter dans le périmètre du houppier...



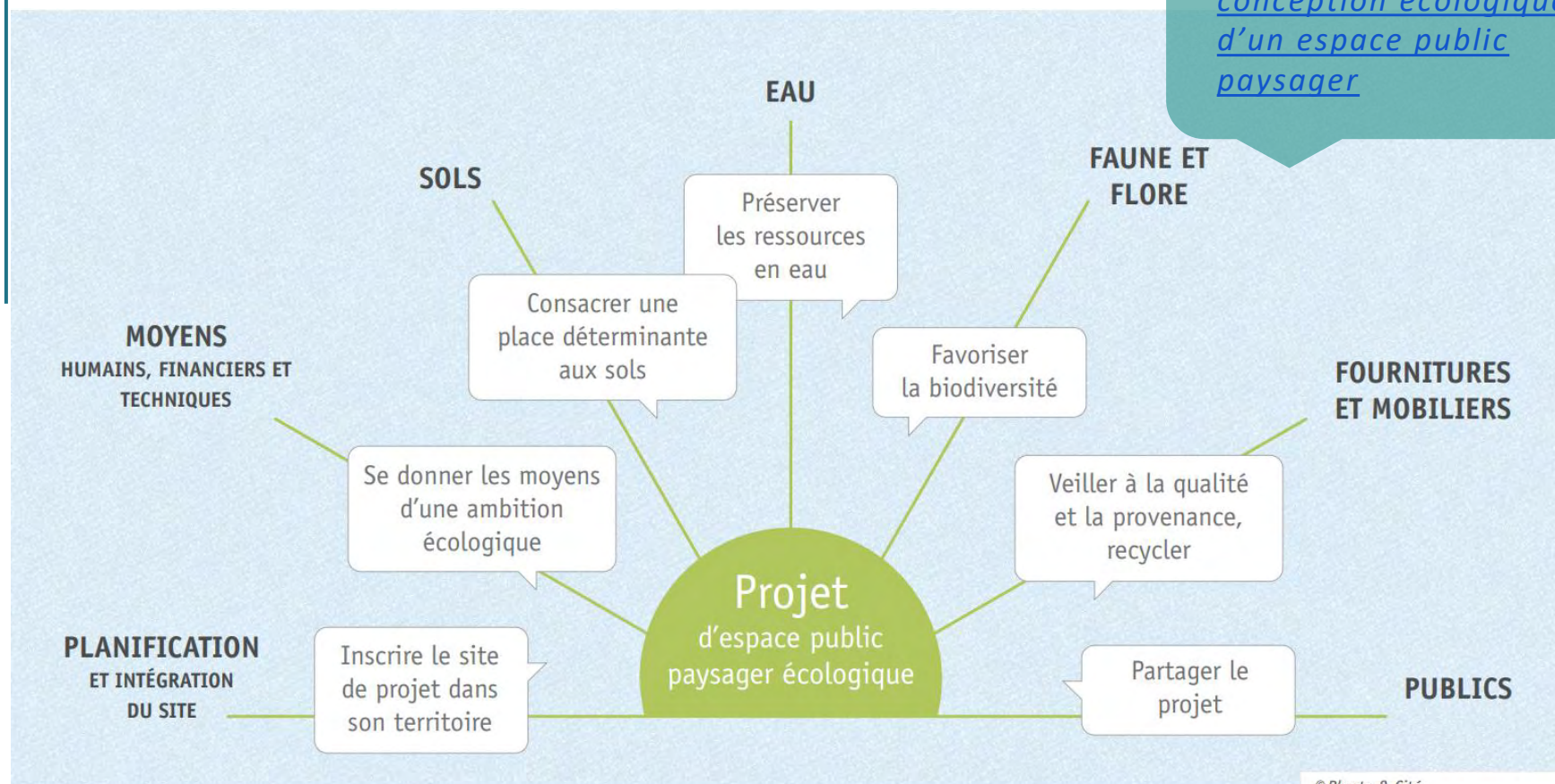
67 allée du Lac Inférieur		14
Réf. Cadastre : AT-109		Zone du PLU : UFb
Essence :	Cèdre de l'Himalaya	
Age estimé :	60 / 80 ans	
Nature du terrain :	Privé ☒	Public ☐
Critères :	B-C-E	
Observations :		

Extrait du plan de localisation des arbres remarquables et photo aérienne correspondante. Fiche descriptive d'un arbre remarquable. PLU Le Vésinet (78)

Mettre en œuvre les principes de la conception et de la gestion écologique

- ❖ Appliquer les principes de conception écologique des espaces publics paysagers
- ❖ Penser la gestion écologique dès la conception

Voir [Guide de conception écologique d'un espace public paysager](#)



© Plante & Cité



EXEMPLE INSPIRANT

Un projet de requalification d'un site historique précédemment minéral

La Promenade du Bout-du-monde, Angers (49)

- Promenade située en plein centre historique
- Anciennes places de stationnement bitumées remplacées par une espace piéton pavé
- Gradient de végétation évoluant depuis des graminées et vivaces naines d'une dizaine de cm de haut entre les pavés vers des massifs d'arbustes en pleine terre
- Palette végétale étudiée en partenariat entre les paysagistes concepteurs et les pépiniéristes locaux, composée d'un total de 90 espèces adaptées aux contraintes du site et de son substrat peu profond et sec

COMMANDITAIRE : ville de Angers (49)

CONCEPTEURS : Paysagiste concepteur: Phytolab

ENTREPRISE : Pierre Halopé Paysagiste

PÉPINIÉRISTES : Kastell; Plantagenêt; Plandanjou; Pépinière Lepage

GESTIONNAIRE : ville de Angers (49)

ANNÉE : 2014-2016

SURFACE PROJET : 8 000 m²

Ce projet a reçu le prix spécial « Cœur de ville » aux **Victoires du Paysage 2018**

LIEN : https://www.phytolab.fr/wp-content/uploads/2018/06/EPP191-180615_promenade-bout-du-monde-angers.pdf





EXEMPLE INSPIRANT

Gestion écologique d'un jardin historique Jardin du Monastère de Cimiez **Nice (06)**

Voir le site EcoJardin : sites
labellisés et référentiel de
gestion écologique
www.label-ecojardin.fr

- Ensemble classé au titre des monuments historiques - Labellisé EcoJardin depuis 2017



- *Analyses du sol*
- *Bonne connaissance de la biodiversité de la part des jardiniers*
- *Tonte différenciée, paillage à l'aide des broyats issus d'élagage*
- *Sensibilisation des visiteurs*
- *Matériel électrique*
- ...



Crédit : S. Larramendy P&C



Crédit : Victoires du paysage

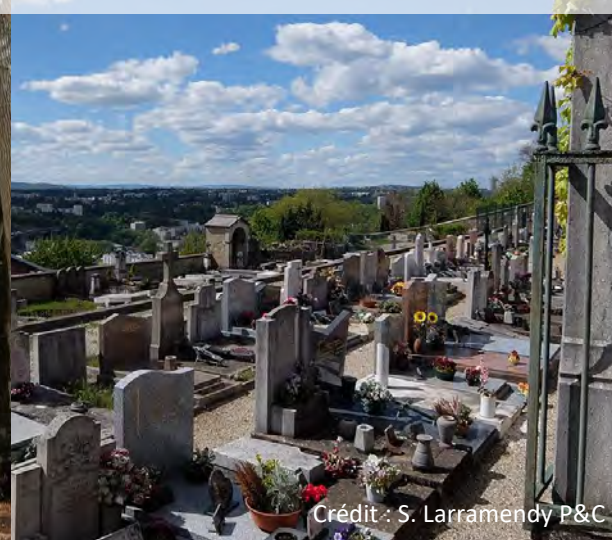
Beaucoup d'autres enseignements et exemples inspirants à venir grâce au projet ARCHE « Des solutions pour concilier nature en ville et préservation du patrimoine architectural et paysager » > [Lien](#) vers fiche projet



Crédit : CAUE 45



Crédit : S. Larramendy P&C



Crédit : S. Larramendy P&C

TÉMOIGNAGES

PSMV de Rochefort

Céline Viaud

Architecte du patrimoine, Co-gérante Atelier PAUME

Éric Bourdajaud

Responsable espaces verts, Ville de Rochefort

Site patrimonial remarquable

PSMV

Plan de Sauvegarde et
de Mise en Valeur de

Rochefort

Inclus initialement
dans une ZPPAUP

Création du périmètre 2009

Elaboration du PSMV
2017-2019

Enquête publique et
approbation en 2020



Paysage et biodiversité dans le PSMV

Céline Viaud, architecte du patrimoine
Agence paume, villes paysages & mobilités





15 COMMUNES :

L'île d'Aix, Breuil-Magné, Cabariot, Echillais, Fouras, Port-des-Barques, Rochefort, Saint-Froult, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent de la Prée, Saine-Nazaire sur Charente, Soubise, Tonny-Charente, Vergeroux, Yves.

7 000 HA TERRESTRES

10 000 HA EN MER

1 MILLION DE VISITEURS PAR AN

L'UN DES ESTUAIRES
LES MIEUX PRÉSERVÉS D'EUROPE

- **Eléments majeurs**
- ✎ **Principaux points de vue**
- **Périmètre Grand Site**

Source : Chevance, Michel, Phébeux, CARO, DREAF, 2012. Ville de Rochefort 2011 - Réalisation : SIS CARO Fax, 2012.

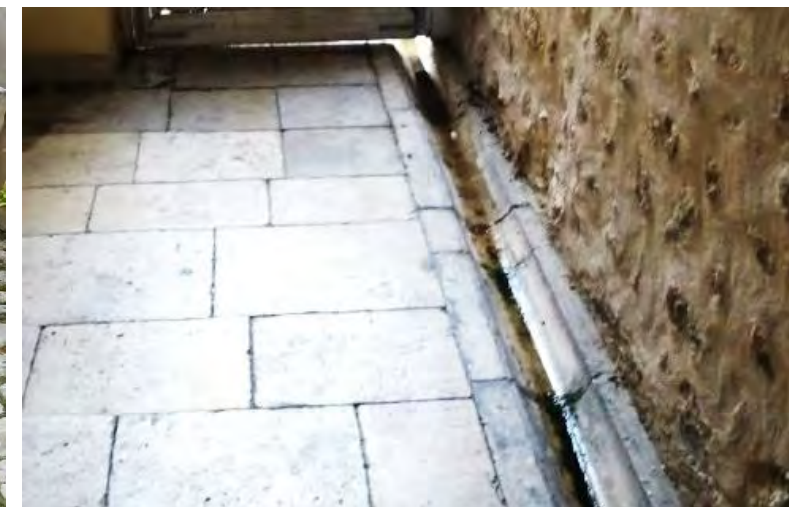
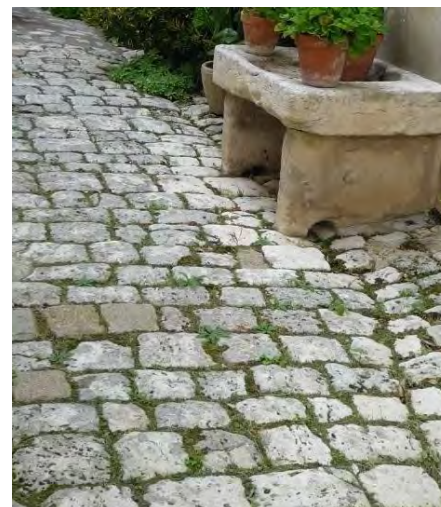
Grand Site Estuaire de la Charente & Arsenal de Rochefort 2020



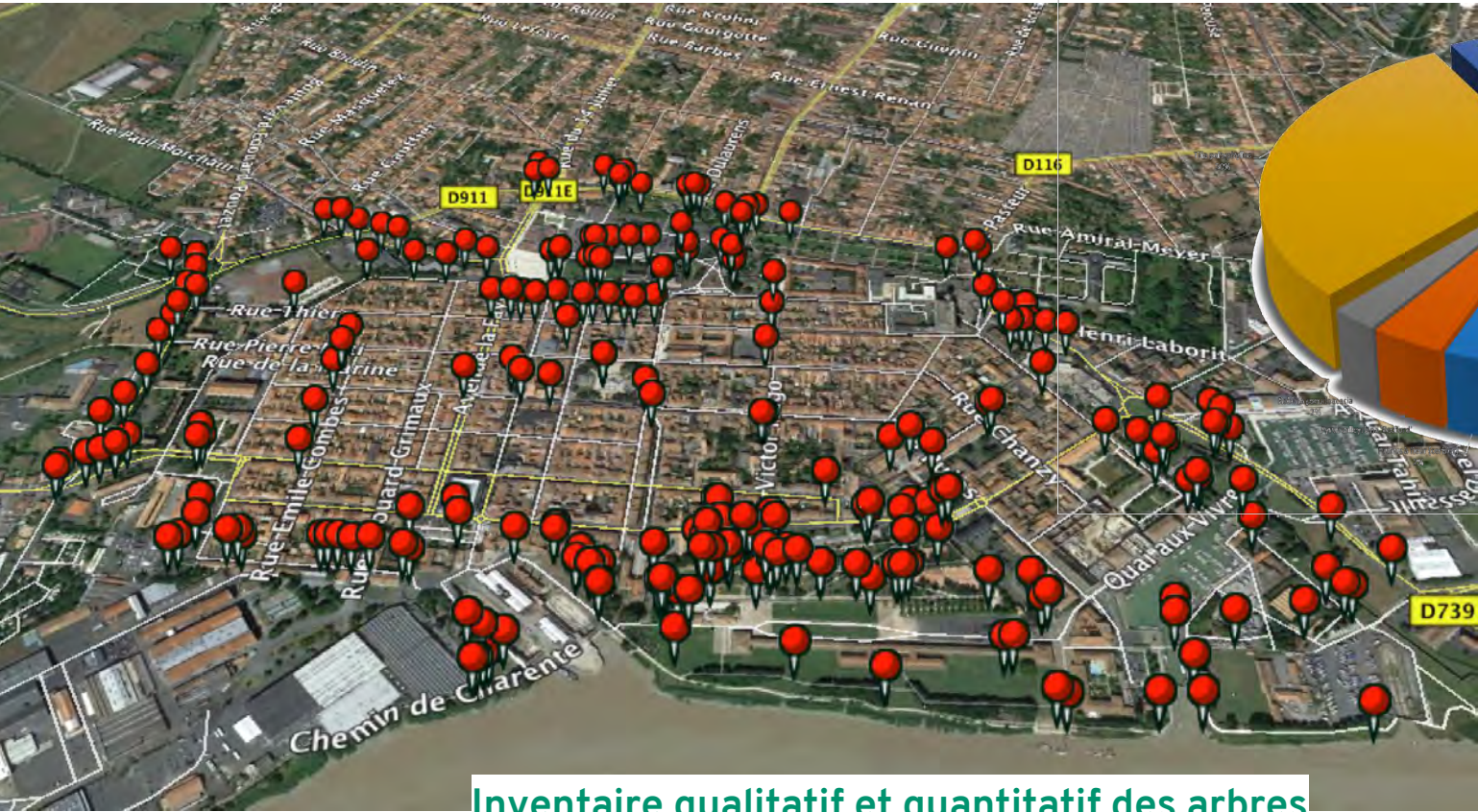
Garantir un équilibre entre minéral et végétal



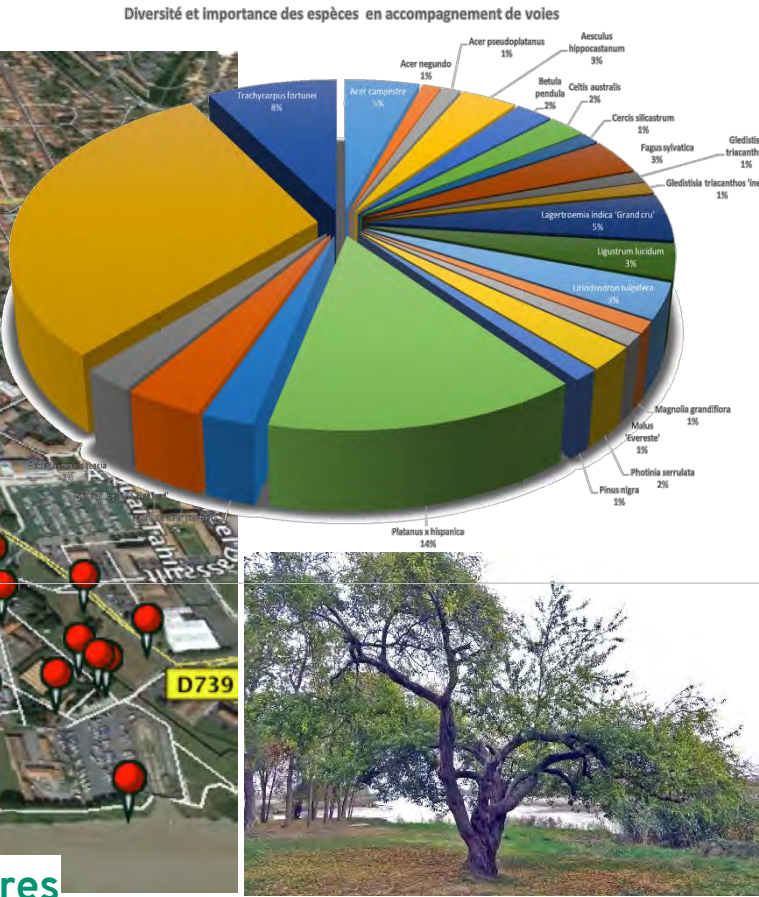




L'apport d'un écologue dans l'équipe de PSMV



Inventaire qualitatif et quantitatif des arbres



- Replacer Rochefort dans l'histoire des Jardins botaniques (1697)
- Travail de référence sur le végétal dans les stations thermales
- Remise en perspective du plan vert des années 1990 (Levavasseur)
- Regard critique sur les réalisations des dernières décennies



Pas japonais biodiversité de jardin biodiversité ordinaire

Corridor écologique

Réservoir de biodiversité

Rochefort

Trame verte et bleue

Réservoir de biodiversité

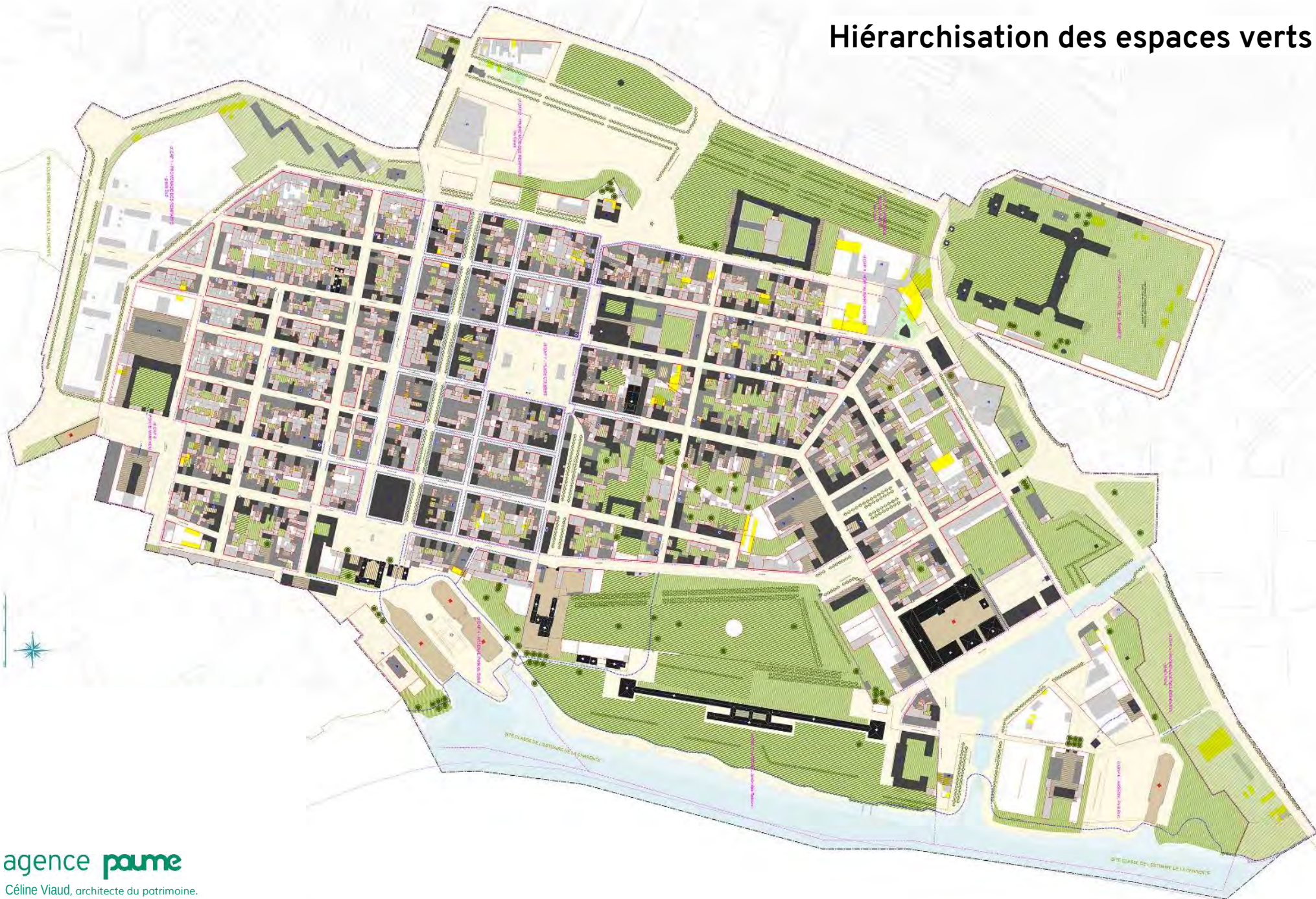


Pas japonais des cœurs d'îlots

Préserver les jardins et décroisonner pour améliorer la biodiversité ordinaire



Hiérarchisation des espaces verts



Orientations par secteur

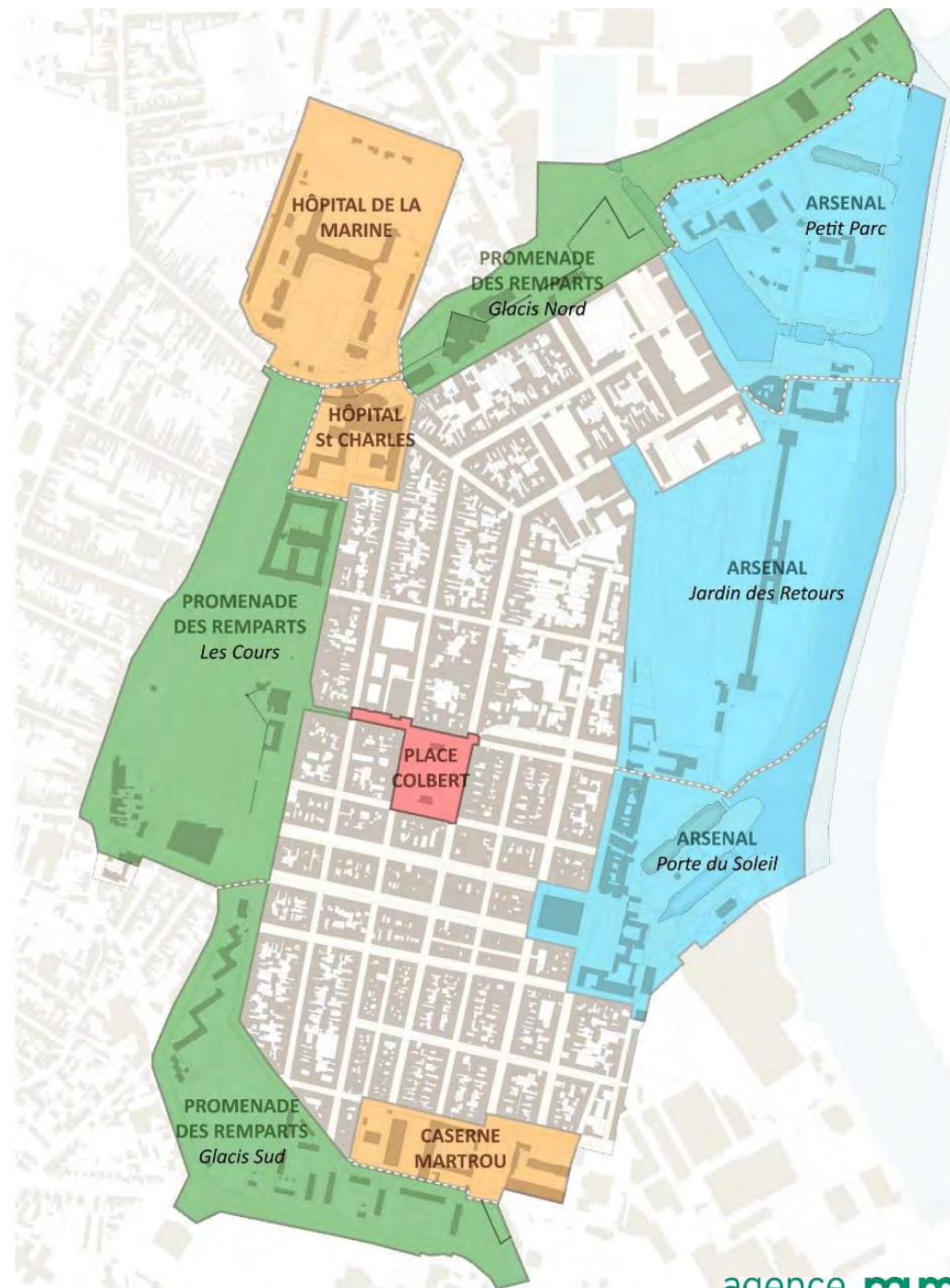
 PROMENADE DES REMPARTS

 ARSENAL

 ANCIENNES CASERNES ET HOPITAUX

 PLACE COLBERT

Secteurs où l'enjeu de forme urbaine et de programmation est stratégique pour la mise en valeur du centre-ville et où une opération d'ampleur est rendue possible soit par une requalification des espaces libres, soit par une constructibilité.



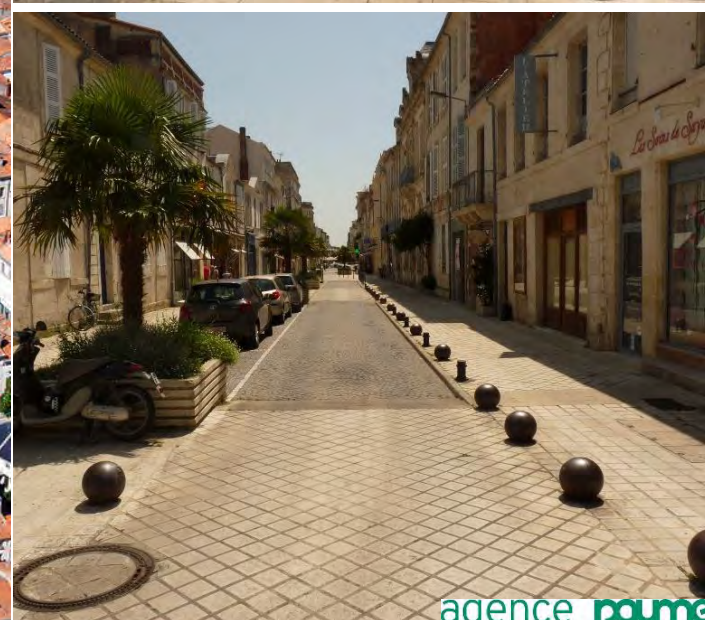
Renouer avec la tradition botanique

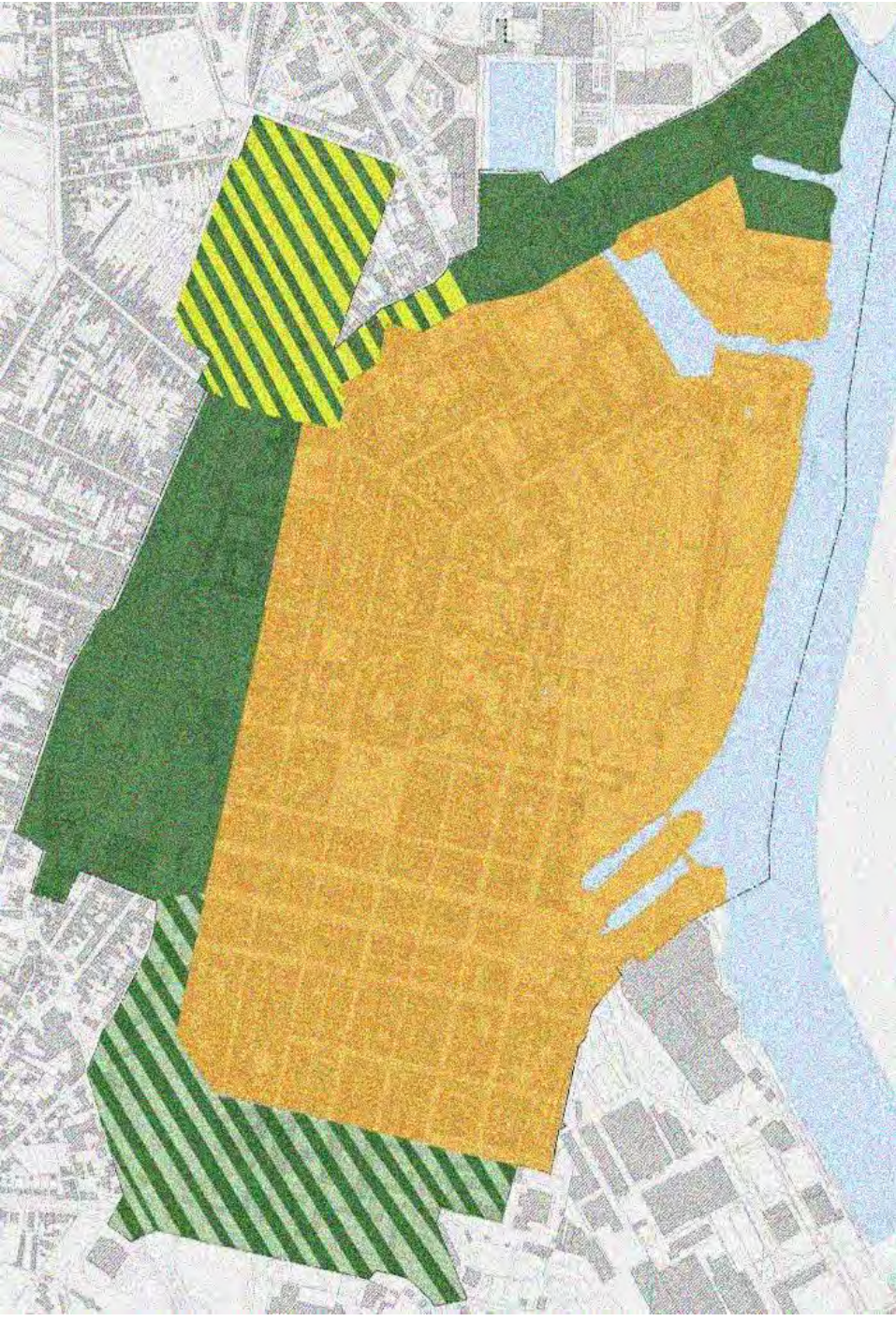
Le Jardin de la Marine et la jardin des retours sont assez pauvres d'un point de vue variété et qualité des espèces botaniques, ce qui ne permet pas au jardin de remplir son rôle de transmission de l'histoire botanique et ainsi illustrer les missions qui partirent et revinrent à Rochefort chargées de végétaux de toute sorte. La question du renouvellement de certains arbres en dépérissement peut donc être posée à travers le choix de nouvelles essences plus en accord avec l'esprit d'un « jardin des Retours ».



Orientations

Espaces publics





Palette horticole traditionnelle

sorbiers, koelreutères, charmes-houblon, arbres à miel

Palette exotique, inspirée des grandes

expéditions : *palmiers, albizia, pistachiers, camphriers, aubépines, frênes, mûriers, catalpas, ...*



Plantes d'inspiration « ville thermique »

Musa, Canna, Ricin, Gunnera, hédichium, Fatsia



Palette des marais

saules, aulnes, ormes, tamaris, prunus



Orientations

Végétal & biodiversité

agence **paume**





Végétal et biodiversité dans le PSMV

Ville de Rochefort



Rue Thiers avant PSMV



Rue Thiers après PSMV

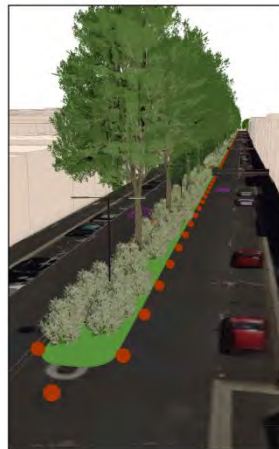


Palette végétale exotique et massif arbustif de bonne longueur

Avenue Lafayette avant PSMV



Avenue Lafayette après PSMV (projet 2023)



Avenue La Fayette

Aménagement Avenue La Fayette

© OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY SA, CARGO

2022



Système de coordonnées : RGF 1993 CC46

